

**Pour rappel**, le CDEN est présidé par le Préfet du département.

Le Président est secondé par 2 vice-présidents : l'Inspecteur d'Académie-DASEN et le Président du Conseil Départemental (absent. Remplacé par la Conseillère départementale chargée de l'Éducation)

Sont membres du CDEN : les IEN, des élus, représentant du Conseil Départemental, des représentants de l'Association des maires des Landes, des représentants des Associations de Parents d'élèves (FCPE et PEEP), des agents administratifs de l'IA, des représentants des Associations « partenaires » de l'École Publique (Francas, UDAF...) et les **représentants syndicaux FO \*- FSU et -UNSA-Education.**

\* Pour ce CDEN, la FNEC FP-FO des Landes était représentée par Robert MAILLARD (du syndicat FO des Lycées et Collèges –SNFOLC-) et Marc GUYON (du syndicat FO des écoles -SNUDI-FO)

**Début : 9H40**

### **Déclarations préalables des organisations syndicales**

#### **FSU**

- Pour le 1<sup>er</sup> degré : la FSU déplore le dédoublement des classes sans augmentation des effectifs enseignants, ce qui implique des sureffectifs dans de nombreuses classes et rend encore plus difficile l'inclusion et pose des problèmes d'occupation de salles de classe.
- Pour le secondaire : réforme du lycée : Des DGH en baisse pour des effectifs en hausse. Une mission d'orientation confiée aux enseignants quand on ne sait toujours pas quelles seront les « spécialités » allouées aux établissements ; Qu'est ce qu'un « périmètre raisonnable » ?
- 400 administratifs de moins quand il en faudrait plus.
- Des AESH non intégralement payés en septembre et « *remerciements à la Préfecture pour son soutien* ».

#### **UNSA :**

- Constat de rentrée négatif par rapport au rythme des réformes.
- Déploration du mouvement de dérive actuel [gilets jaunes] et des dangers qu'il porte. Appel aux autorités pour qu'elles redonnent leur place aux organisations pour éviter cela.
- Déplore aussi la suppression de 400 postes administratifs.

#### **FO :**

Cf. texte de la déclaration liminaire en annexe 1.

#### **Intervention de Mme Lagorce** (Vice-présidente du Conseil départemental) :

Elle a entendu et partagé les inquiétudes exprimées par les O.S., notamment concernant les suppressions de postes.

#### **Réponses de l'IA- DASEN, M. Pham :**

- **École publique de St Sever** : des améliorations continues en lien avec la DSDEN, la commune et la préfecture en vue de la reconstruction de l'école. Visite récente de l'IA-DASEN. « Les choses sont prises avec un réel sérieux par toutes les parties concernées.

Le Préfet annonce alors une réunion prochaine sur la reconstruction de l'école avec le Maire (elle est prévue ce mercredi, 28 novembre 2018.)

- **AESH/ Contrat-aidé PEC** : Un courriel a été envoyé à toutes les personnes concernées et des

solutions apportées concernant les frais bancaires, la CAF... tous les cas ont été traités.

☛ **En cas de souci, contactez FO au 06 52 66 61 83**

- **Bilan Parcoursup départemental à venir**, mais c'est pas aussi grave que ce disent les O.S.

- **Annnonce d'une conférence du président du CNAL** (Comité National d'Action Laïque, émanation de l'UNSA, DDEN, FCPE, Ligue de l'enseignement) à St Pierre le 03 décembre sur « la laïcité et l'école ».

## **ORDRE DU JOUR**

### **A. Nouvelles sectorisations Collèges**

**Mme Lagorce** (Conseil départemental)

1. A la rentrée 2019, la commune de Siest changera de sectorisation passant du Collège de Peyrehorade au Collège d'Albret de Dax. Accord du CDEN.
2. Nouvelle sectorisation avec la création du Collège d'Angresse pour la rentrée 2020.  
Il est souligné une (dynamique démographique importante dans la zone Sud-Ouest des Landes (+ 22% d'effectifs en 10 ans) :  
Calendrier prévu pour la mise en place de la sectorisation : au 1<sup>er</sup> trimestre 2019, phase de concertation avec la communauté éducative des collèges, les communes, les écoles, les parents d'élèves. Puis, présentation du projet de sectorisation au CDEN au printemps 2019 et enfin, vote par le Conseil Départemental à l'été 2019.

**FSU** : sollicite une réflexion sur la sectorisation des SEGPA à cette occasion.

**IA-DASEN** : « *La SEGPA n'est pas un poids mais une dynamique dans l'école de l'inclusion* ».

**Le Préfet** constate que la « Charte de la ruralité » est finalement mise en œuvre à cette occasion par la concertation de l'ensemble des parties prenantes.

**Commentaires FO** : *c'est la réponse indirecte du Préfet à la déclaration préalable de FO. En tout cas, c'est la preuve, s'il en est, qu'il n'y a pas besoin d'une « charte-ruralité » dans les Landes pour que des réflexions entre E.N. et élus aient lieu.*

*FO persiste et signe : derrière la « Charte de la ruralité », il y a la mort annoncée des petites écoles rurales, surtout après les dernières déclarations de Blanquer lors de l'annonce de la mise en œuvre d'un statut du Directeur d'école.*

*Et la réflexion de l'IA-DASEN lors de ce CDEN (voir plus loin) annonce des mauvais jours pour les écoles de 1 à 2 classes (+ de 40% des écoles du département).*

*FO sera très vigilante pour la défense de ces petites structures, service public d'enseignement de proximité indispensable pour la vitalité des petites communes rurales.*

### **B. Bilan de rentrée par l'IA-DASEN :**

1. **« Priorités académiques et départementales »**

- **PRIMAIRE** :

**Evaluations CP/CE1** : les évaluations nationales ont permis « *l'objectivation des besoins des élèves* ». L'IA-DASEN est très content de ces évaluations. Il prend un exemple : sur les résultats en mathématiques, il relève des difficultés qu'il n'avait pas pensées... « *Ces évaluations sont utiles : elles permettent de ne pas rester sur du ressenti. Les élèves seront mieux accompagnés.* » (...) « *Cette première mouture a rencontré des difficultés techniques, je ne les nie pas (...)*

**Commentaires FO** : derrière cela, se cachent la culture du résultat à tout crin et la mise en concurrence des établissements. FO rappelle la création en janvier 2019 d'une Agence Nationale d'Evaluation de tous les établissements scolaires, y compris les écoles. Evaluations des élèves qui serviront sans nul

doute pour les avis et appréciations lors des « RDV de carrière » des enseignants.

- **L'école plus inclusive**: nouveau recrutement d'AESH en ce moment. 40 élèves « en situation de handicap » en attente d'un accompagnant car les notifications arrivent progressivement. Différents dispositifs mis en place pour aider à la formation des enseignants, formation ciblée (autisme, dys-...) d'établissement.

**Commentaires FO** : 40 élèves handicapés sans accompagnant et très souvent des situations extrêmement difficiles dans les écoles concernées. FO dit stop à l'inclusion systématique pour laisser place au cas par cas.

- ☛ **Si vous êtes confrontés à ce problème, pour toute aide, pour tout conseil ou si vous voulez une intervention de notre part, contactez FO au 06 52 66 61 83**

- **SECONDAIRE** :

« **La réussite au collège** »

- devoirs faits = c'est bien ! [L'IA-DASEN est vraiment content...] Un vrai travail de fond a été engagé sur ce dispositif.

- Une formation des Professeurs Principaux de lycée est programmée sur la réforme du lycée et les spécialités.

2. « **Les effectifs** »

**Dans le 1<sup>er</sup> degré** : Les prévisions et les constats de rentrée sont trop souvent différents. Il y aura donc un redressement du mode de calcul. Le chiffre pour la rentrée 2019 est donc ramené à moins 350 élèves au lieu de moins 500 prévus au départ.

La dotation de rentrée 2018 a été augmentée de trois postes.

L'IA-DASEN rappelle que le département des Landes est rural et que **40 % des écoles ont 1 ou 2 classes seulement et qu'il est donc nécessaire « de lancer une réflexion et de penser le territoire différemment ».**

**Commentaires FO** : « cela ne sent pas bon du tout » ! FO vous donnera toutes les informations qui lui seront données. La mobilisation de tous, enseignants, parents d'élèves et élus, pour la défense des petites écoles va sans doute être nécessaire au printemps prochain.

**Accueil des moins de 3 ans** : « cela ne marche pas... au 16/01/2018, 335 élèves concernés. Au 24/09/2018, plus que 243 »

**Dispositifs spécifiques** : « Accueil des – de 3 ans » : 7 E.T.P. (Equivalent Temps Plein) pour 13 sites et « PDMQDC », 12 ETP pour 23 sites.

Le Taux d'encadrement moyen dans le Public est de 23,25 élèves/classe.

Dans le Privé (Sous-contrat et Hors contrat) : 23 élèves/classe. Uniquement Privé sous-contrat, il est de 23,8 élèves / classe

**Pour le second degré** : 28100 élèves à la rentrée 2018, soient + 40 élèves par rapport aux prévisions.

**En collège** : 16 509 élèves en collège (+207 par rapport à la rentrée 2017),

**SEGPA** : 412 élèves pour 30 divisions. Pour l'IA-DASEN, cette structure est « surdimensionnée » dans le département.

**Commentaires FO** : danger ! La vigilance s'impose.

**ULIS-Collèges** : 255 élèves (+ 36 par rapport à 2018) avec 4 créations à cette rentrée 2018 (Collèges d'Hagetmau, Peyrehorade, Linxe et Villeneuve).

A ce propos, **3 créations d'ULIS-Collège sont annoncées pour la rentrée 2019.**

Au lycée : -36 élèves.

En lycée G : , 8 211 élèves (-143). Cette baisse n'était pas prévue.

E/D en collège : 25,7 élèves (Académie : 26 et National : 25,1)

E/D : Lycée = 23,9 dont LGT 29 et Post- bac 19,4

### L'orientation en fin de 3° :

2° GT: 69,55%

2° Pro : 23,64 %

1° CAP : 6,8 %

### L'orientation après la 2 GT :

Voie professionnelle : 7,1%

1<sup>ère</sup> Techno : 25,1 %

1<sup>ère</sup> Générale : 67,8%

**Les résultats aux examens** sont supérieurs dans le département par rapport à l'académie, sauf pour les Bac Pro. (82,6% de réussite dans les Landes pour 85,5% dans l'ensemble de l'Académie.

### **Le Préfet devant quitter la séance de ce CDEN avant la fin, il annonce sa mutation.**

Départ du Préfet des Landes en Dordogne : il remercie le CDEN pour le travail réalisé durant ces 3 dernières années, dans un département où les relations, les échanges les débats entre les différents partenaires ont toujours été de qualité.

L'IA-DASEN remercie le Préfet du travail effectué et déclare pour que pour lui, « comme bébé IA-DASEN », il restera un modèle de serviteur de l'Etat..... Il est relayé ensuite par le représentant des DDEN qui, lui également, lui fait les éloges...

Derniers échanges entre O.S. et l'IA-DASEN.

### **VCEU FO « Rythmes scolaires » (en annexe 2)**

Après échange un peu vif, nouveau refus de l'IA-DASEN que FO soumette au vote du CDEN un vœu « Rythmes scolaires », l'IA-DASEN allant jusqu'à dire que cela n'est pas dans les prérogatives du CDEN de voter un tel vœu, alors que l'année dernière le CDEN a voté pour les écoles revenant aux 4 jours de classe !

**Commentaires FO** : *belle démocratie sociale ! Et un silence assourdissant de tous les membres du CDEN ... Quoiqu'il en soit, FO ne lâchera pas et mettra tout en œuvre pour qu'un maximum d'écoles landaises revienne aux 4 jours de classe hebdomadaires à la rentrée 2019.*

- ➡ **Pour la reconquête des 4 jours de classe, pour toute aide, tout conseil ou si vous voulez que nous venions dans votre école pour en discuter, contactez FO au 06 52 66 61 83**

### **Fin du CDEN : 12h45.**

Robert MAILLARD et Marc GUYON

Représentants titulaires de la FNEC FP- FO des Landes

